



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 026 305 14 03, F +41 026 305 14 08
www.fr.ch/dsj

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 2 mai 2014

Communiqué de presse

Avec www.easyfind.ch, davantage d'objets trouvés pourront être restitués à leurs propriétaires

La quasi-totalité des communes fribourgeoises sont désormais connectées à la plateforme www.easyfind.ch, le système choisi par le Conseil d'Etat pour gérer les objets trouvés de manière harmonisée dans tout le canton. Un système qui devrait nettement accroître le taux de restitution aux propriétaires et alléger le travail administratif dans les communes.

Concrétisant la nouvelle disposition (art. 69) de la loi d'application du code civil (RSF 210.1) prévoyant la mise en place d'un système simple et efficace pour gérer les objets trouvés, la plateforme www.easyfind.ch est désormais implémentée sur l'ensemble du territoire cantonal. Après une phase-pilote menée entre octobre 2013 et mars 2014 dans 11 communes, qui a permis d'adapter l'outil aux spécificités fribourgeoises, 152 des 163 communes fribourgeoises y sont aujourd'hui connectées. Sept ont confié la gestion des objets trouvés sur leur territoire à une autre commune, tandis que quatre communes doivent encore se déterminer.

www.easyfind.ch est une plateforme internet à double accès. D'une part pour les communes, qui y saisissent les objets trouvés sur leurs territoires ; d'autre part pour les propriétaires, qui peuvent y rechercher l'objet qu'ils ont perdu par le biais de mots-clés. La commune peut également, pour le compte du propriétaire se trouvant au guichet communal, faire une recherche plus poussée dans le système. Le système permet une uniformisation des données saisies et de la classification des objets trouvés, mais il génère aussi automatiquement courriers et notifications, soulageant ainsi le travail administratif des bureaux d'objets trouvés. Il permet en outre d'effectuer des recherches globales transrégionales, puisque les objets enregistrés sont stockés dans une base de donnée centralisée. Ce qui augmente le taux de restitution aux propriétaires. Depuis son adoption par les CFF, le taux de réussite est passé de 20% à 50%. Aux transports publics de la ville de Zurich, ce taux a même grimpé à 70%.

Travail administratif simplifié

Une fois que la plateforme sera bien connue du public, les communes peuvent s'attendre à ce que la facilitation des recherches pour les propriétaires se traduise par une diminution des contacts directs tels qu'appels téléphoniques et visites au guichet communal. Tandis que l'augmentation du taux de réussite et la diminution du délai de restitution permettra de réduire le nombre d'objets à stocker.

Avec pour résultat un gain de temps appréciable pour les collaboratrices et collaborateurs communaux.

Une solution avantageuse

La solution easyfind.ch est en outre avantageuse tant pour le canton que pour les communes. Il en coûte au canton une taxe d'utilisation de la plateforme de 20'000 francs par année. En contrepartie, le canton pourra récupérer les bénéfices des ventes aux enchères des objets non récupérés. Le système est entièrement gratuit pour les communes, exception faite du travail administratif de saisie des données et de gestion physique des objets. En revanche, les communes ont la possibilité de percevoir des émoluments compris entre 10 et 200 francs au moment de la reddition de l'objet et de demander le remboursement des frais effectifs de conservation.

Une séance d'information et d'échange d'expérience avec les communes sera organisée en juin prochain. Les communes bénéficieront en outre en tout temps, si nécessaire, du support technique du Secrétariat général de la Direction de la sécurité et de la justice.

Renseignements complémentaires

—

Erwin Jutzet, Conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité et de la justice, T +41 26 305 14 03, de 11h à 13h

Mélanie Maillard Russier, Conseillère juridique DSJ, T +41 26 305 14 40

Beat Binder, Chef de projet, +41 26 305 85 18, M +41 79 413 42 68

Laurent Gerber, Collaborateur scientifique à la Direction de la police locale et de la mobilité de la Ville de Fribourg, T +41 26 351 74 02